

A3. La vallée de Cadillac à Portets

+

Légende

-  Limite franche d'unité de paysage
-  Limite progressive d'unité de paysage

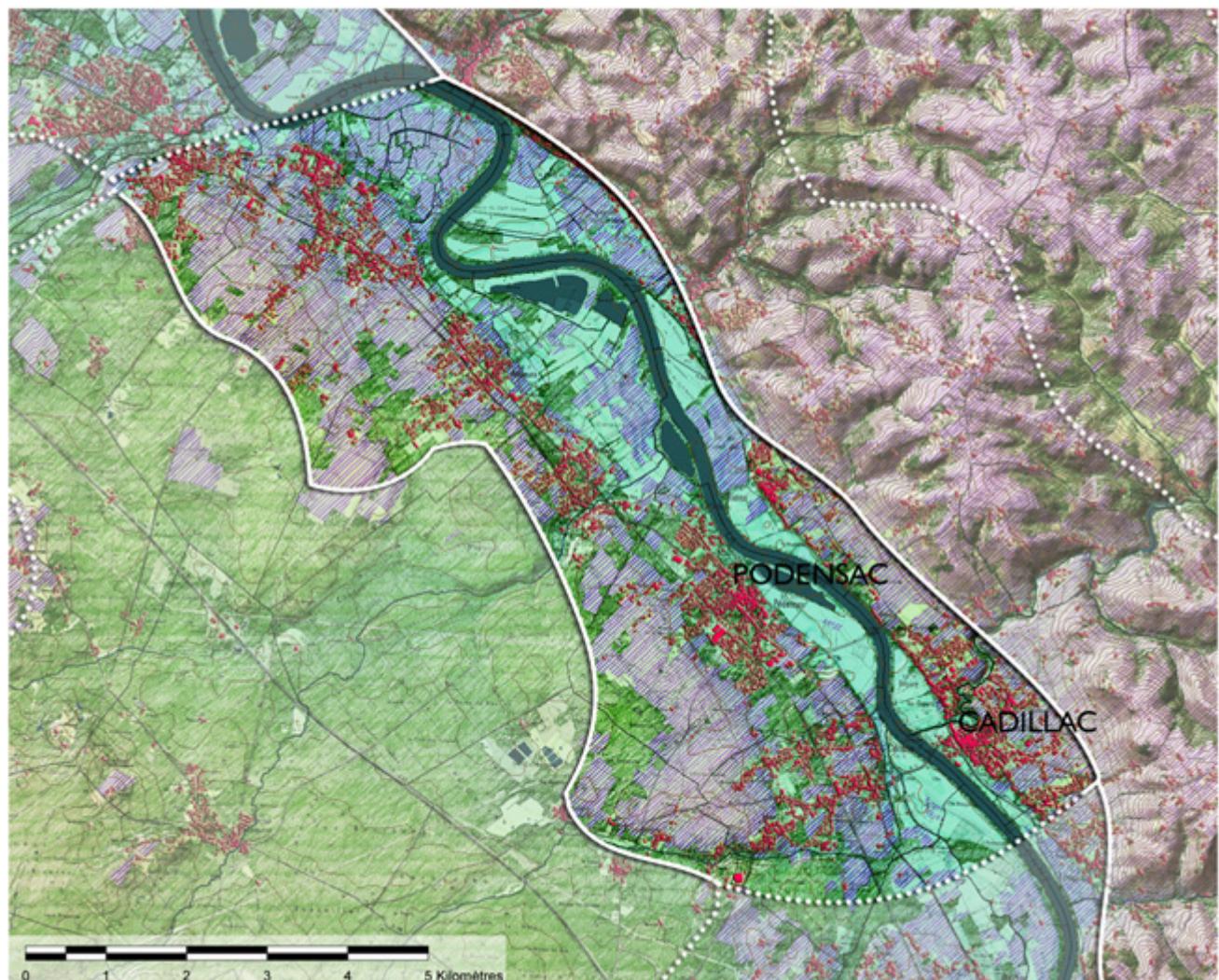
-  Urbanisation
-  Zone d'activités
-  Eaux de surface

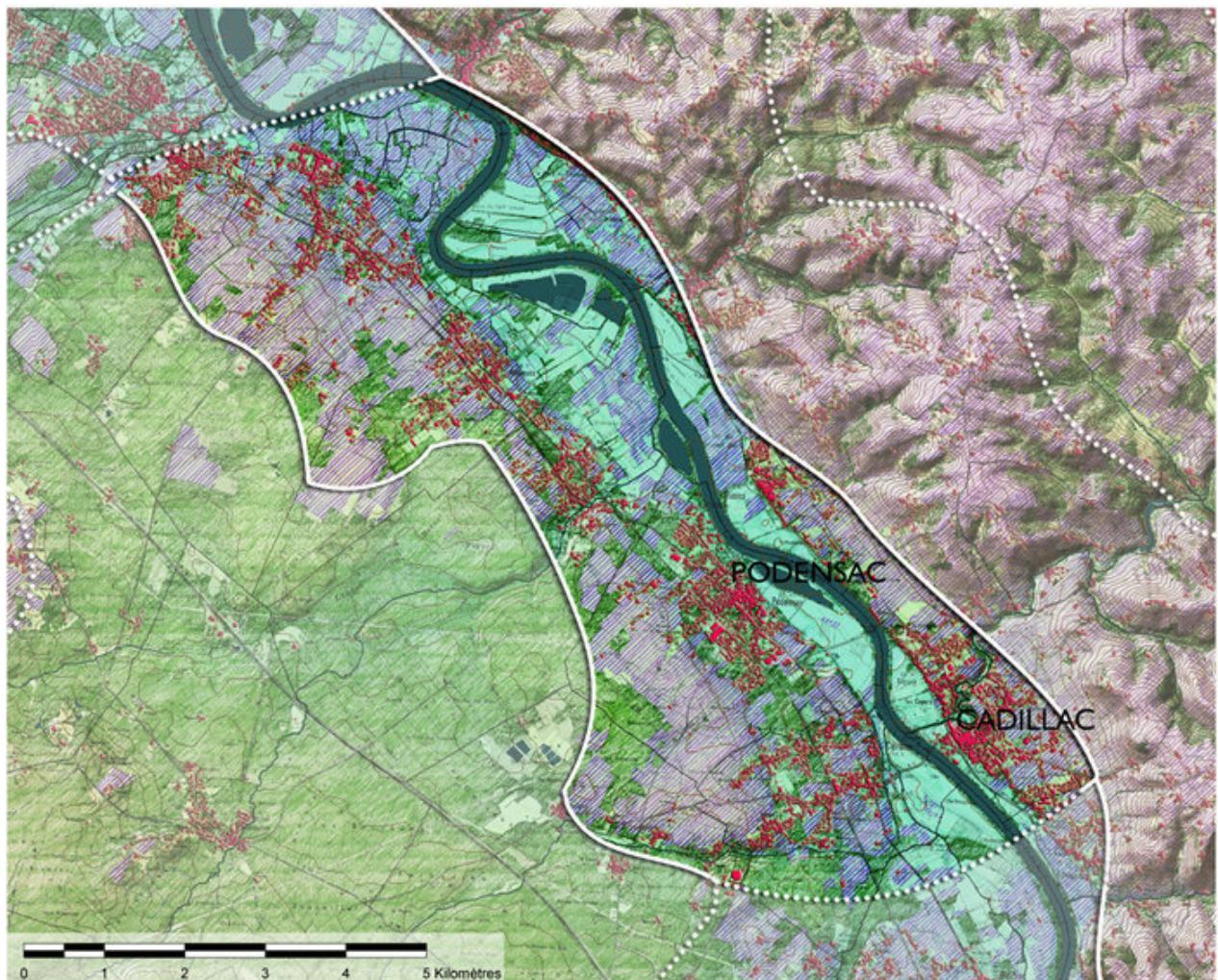
-  Forêts et autres structures arborées
-  Vignes
-  Courbes de niveau

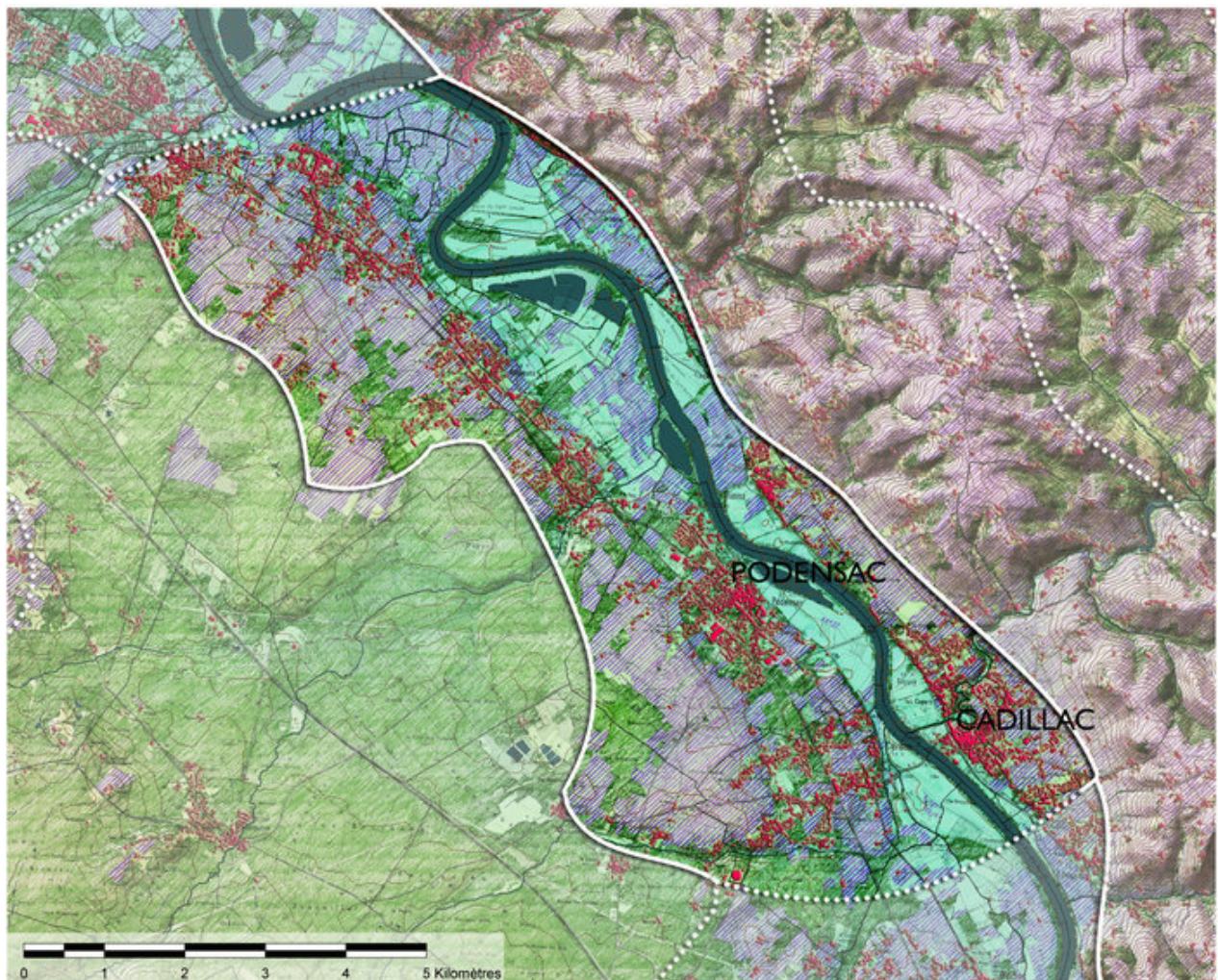


données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25

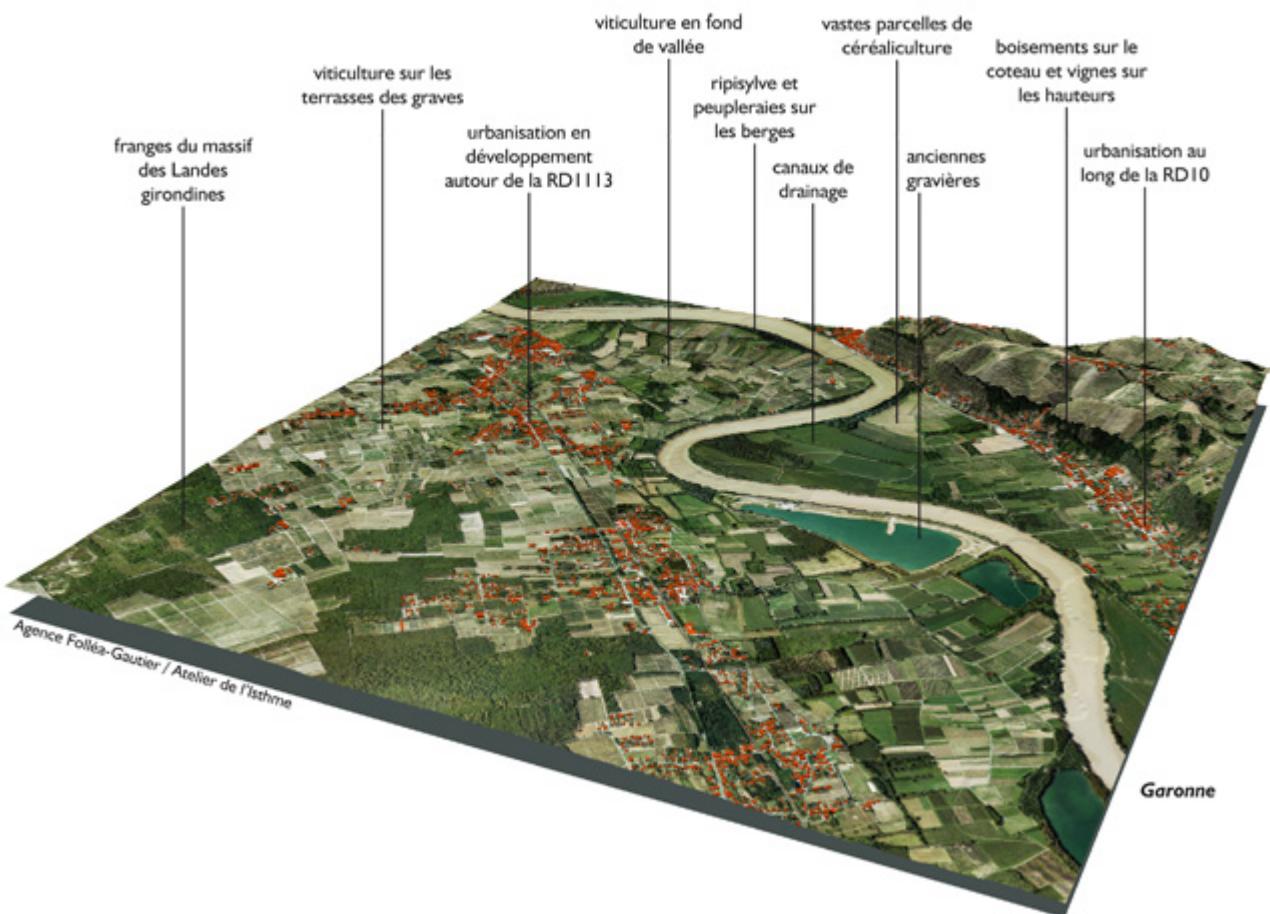
Reliefs





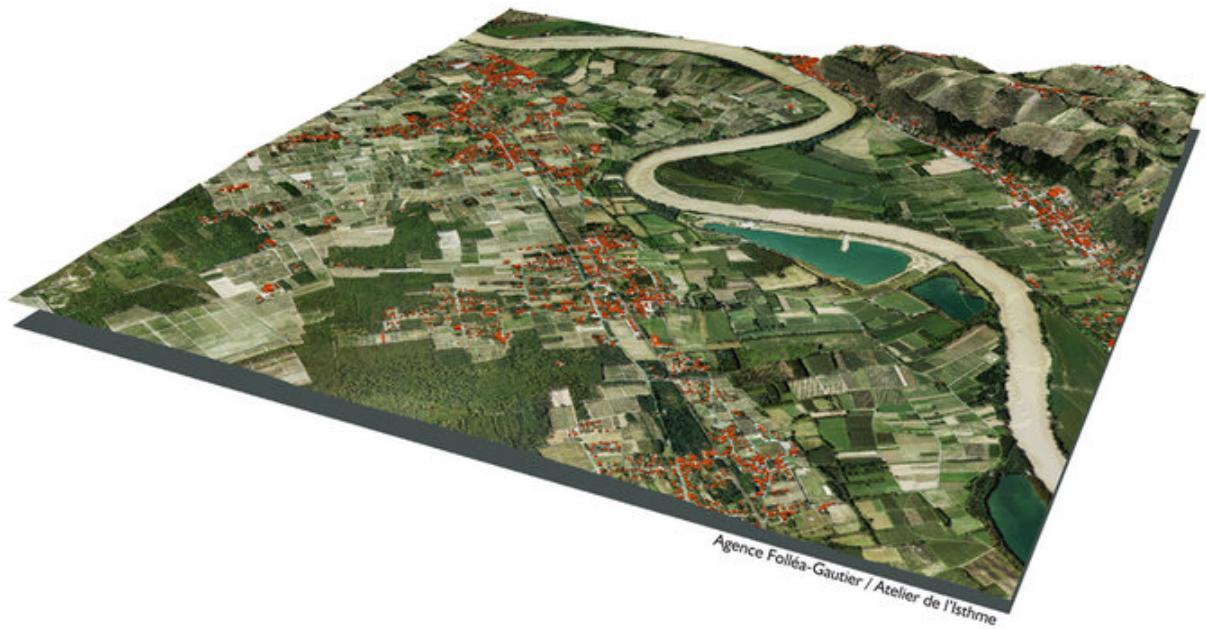


+

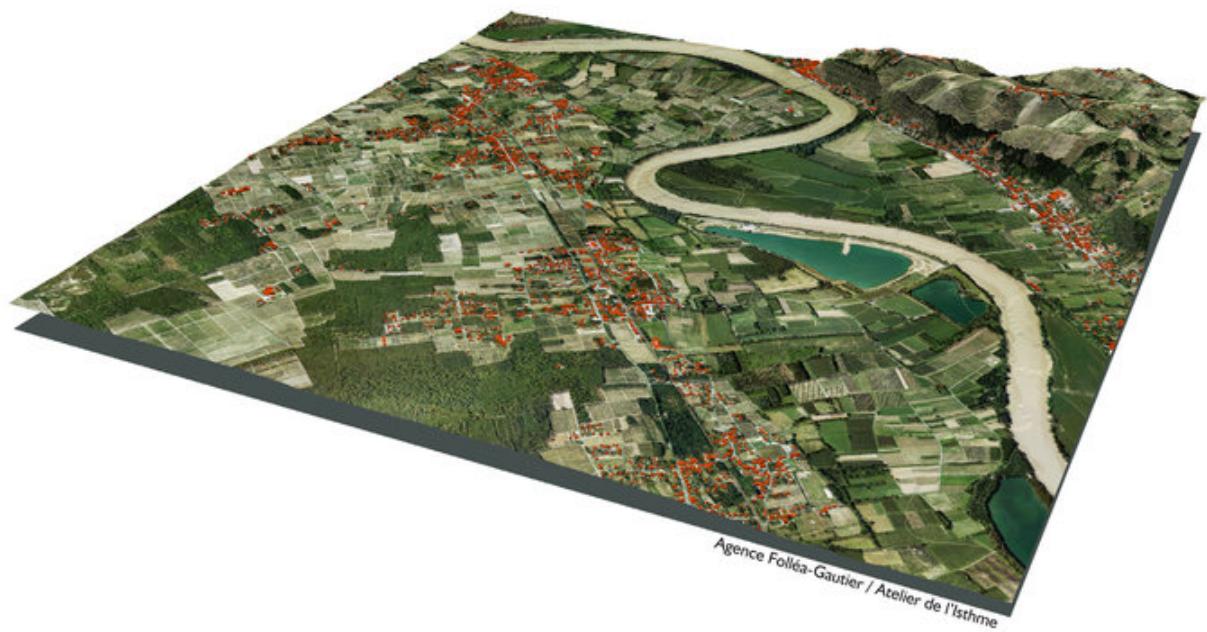


Agence Folia-Gautier / Atelier de l'Isthme

Garonne

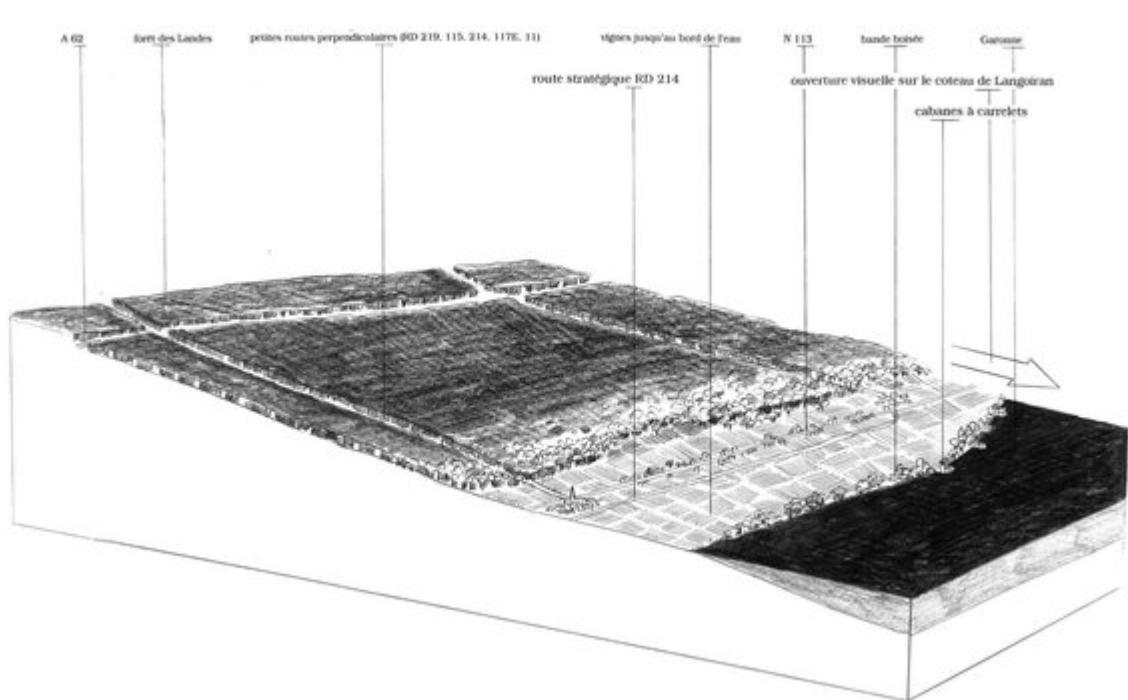


Agence Folliéa-Gautier / Atelier de l'Isthme





En aval de la cuvette dessinée par la confluence entre le Ciron et la Garonne, l'espace de la vallée se réduit de nouveau : les coteaux raides de l'Entre-Deux-Mers la délimitent clairement sur sa rive droite, tandis que la lisière sombre du massif boisé des Landes girondines la borde à l'ouest. Si deux routes départementales encadrent le fleuve (RD1113 et RD10), chacune accompagnée d'un chapelet bâti important (de Podensac à Portets et de Cadillac à Langorran), c'est la vigne qui caractérise le plus les paysages de cette unité, accompagnée de cultures céréalierres en fond de vallée. L'ensemble s'allonge sur douze kilomètres.



crédits : Agence Folléa-Gautier

De grandes étendues viticoles

La viticulture, implantée tout autant sur les terrasses de graves en rive gauche que sur les alluvions en fond de vallée de la Garonne, occupe le premier plan dans les paysages de cette unité. Les horizons des vignes composent des paysages très ouverts et très plans, limités au loin par les liserés sombres des boisements.



En lisière du massif boisé des Landes s'étend la vigne - Portets
crédits : Agence Folléa-Gautier

Sur les terrasses à l'ouest, une lisière tortueuse trace la limite entre la forêt des Landes girondines et les domaines viticoles des graves. Contrairement à la majorité du massif, une grande proportion de feuillus composent ces marges boisées, qui se projettent par endroits dans le vignoble en petits bosquets touffus.



La vigne sur les terres humides des méandres - Portets
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les canaux de drainage sont bien visibles depuis le coteau et structurent les paysages - Langoiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

Dans la vallée, la vigne est surtout présente au nord de l'unité, à l'aval de Podensac. L'influence encore importante des marées confère aux sols un caractère hydromorphe, peu bénéfique à ces cultures : un réseau de drainage accompagne donc ces vastes surfaces plantées de rôges, les canaux dessinant pour ces paysages une structure rigoureuse.

Des surfaces importantes de céréaliculture dans la vallée



Les cultures s'étendent des berges du fleuve jusqu'au pied de coteau - Béguey
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les terres labourées, quant à elles, occupent de façon exclusive les alluvions de basse vallée en amont du bourg de Rions, puis se partagent les terres avec la vigne, occupant souvent les parcelles les plus proches du fleuve. Dominées par la maïsiculture, elles présentent des paysages encore plus dégagés et uniformes que les domaines viticoles, mais tout autant cadrés par les horizons sombres des boisements.

Le rôle des boisements dans la composition de ces paysages



La ripisylve du ruisseau de l'Euille rejoint celle de la Garonne - Béguey
crédits : Agence Folléa-Gautier



La présence du fleuve ne se lit que par cet accompagnement végétal - Cadillac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Certains boisements permettent de dessiner nettement les paysages de l'unité, en les cernant d'une limite précise. La ripisylve de la Garonne, peu étendue mais assez touffue, forme ainsi un écran végétal en fond de vallée, complété à l'extérieur par le massif des Landes à l'ouest et par les bois du coteau à l'est.



La peupleraie s'impose en berge du fleuve - Portets
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les boisements en timbres-poste s'inscrivent mal dans les paysages viticoles - Langorain
crédits : Agence Folléa-Gautier

Ces motifs particuliers - bordures arborées encerclant des paysages très ouverts - sont aujourd'hui brouillés par la présence de plus en plus marquée de peupleraies dans la vallée. Ces plantations régulières, aux contours géométriques, s'imposent en timbres-poste qui, additionnés les uns aux autres, forment des volumes importants au cœur des vignes ou des cultures. La masse qu'elles constituent est particulièrement évidente depuis les coteaux.

Un axe urbanisé sur chaque rive



Un village-rue s'est constitué au long de la RD1113 à Portets, à quelque distance du centre ancien du village
crédits : Agence Folléa-Gautier

La RD1113 et la RD10, passant respectivement en rive gauche et en rive droite, organisent chacune un axe urbanisé tout au long de l'unité. Les communes sont donc presque toutes traversées par un axe routier important, le plus souvent au détriment des espaces publics : l'ampleur de la chaussée et l'importance du trafic ne permettent pas, en l'état, de développer d'espaces et de circulations confortables pour piétons ou cyclistes.



L'ancien axe de la RD10 reste peu amène encore aujourd'hui - Béguey
crédits : Agence Folléa-Gautier

A Beguey, la construction récente d'un contournement de la RD10 devrait maintenant s'accompagner d'un réaménagement de la grande rue du village, encore peu amène.



Un alignement d'arbres partiellement préservé souligne une coupure d'urbanisation à l'ouest de Portets
crédits : Agence Folléa-Gautier

A l'ouest, de Cérons à Castres-Gironde, la suite de bourgs représente une occupation importante, qui se distingue nettement du massif forestier quasiment inhabité. La route départementale et la voie ferrée suivent un trajet similaire, se croisant une fois à Virelade, et c'est autour de ces deux axes que se développent les villages. Si les centres anciens sont denses et bien groupés (comme à Podensac), les extensions récentes - sous forme de rues en peigne ou de nouveaux quartiers excentrés - offrent une urbanisation plus dilatée. Les différentes communes restent néanmoins encore bien séparées, et des coupures d'urbanisation claires permettent de percevoir le territoire depuis la route.



Le hameau 'le Pied du Château' se loge entre la falaise et les vignes - Langoiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

A l'est, la Garonne et les coteaux de l'Entre-Deux-Mers contraignent fortement les implantations urbaines : Langoiran, Lestiac-sur-Garonne et Paillet se lovrent au pied des falaises, peu protégés des crues. A l'exception de ces trois bourgs, le lit majeur du fleuve reste exempt de toute construction, les villages du sud (Rions, Beguey et Cadillac) bénéficiant de la présence d'une étroite terrasse alluviale.

Un patrimoine à valoriser



Le château de Cadillac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le château de Langoiran se révèle depuis la route
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les châteaux viticoles sont des composantes essentielles des paysages de domaines qui caractérisent les terrasses de graves : associés aux chais et aux vignes, ils forment souvent des ensembles de qualité, à l'architecture valorisante. Mais d'autre châteaux complètent cette palette : celui de Langoiran, place forte datant du XIII^e siècle, et celui de Cadillac, exemple précoce de l'architecture à la française du début du XVII^e siècle. Tous deux juchés sur les hauteurs de la rive

droite, ils offrent des vues privilégiées sur la vallée tout en enrichissant le paysage du coteau. L'aqueduc de Budos, qui transporte jusqu'à Bordeaux les eaux de la source de Fontbane depuis le XIXème siècle, forme aussi un patrimoine précieux, mais très discret : on n'en perçoit au-dessus du sol que les regards. Par groupe de trois autour des siphons ou isolés au fil du parcours, ces petits édicules de pierre témoignent du passage de l'infrastructure souterraine - autrement non visible et non signalée en surface - et apportent un élément singulier dans ces paysages.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

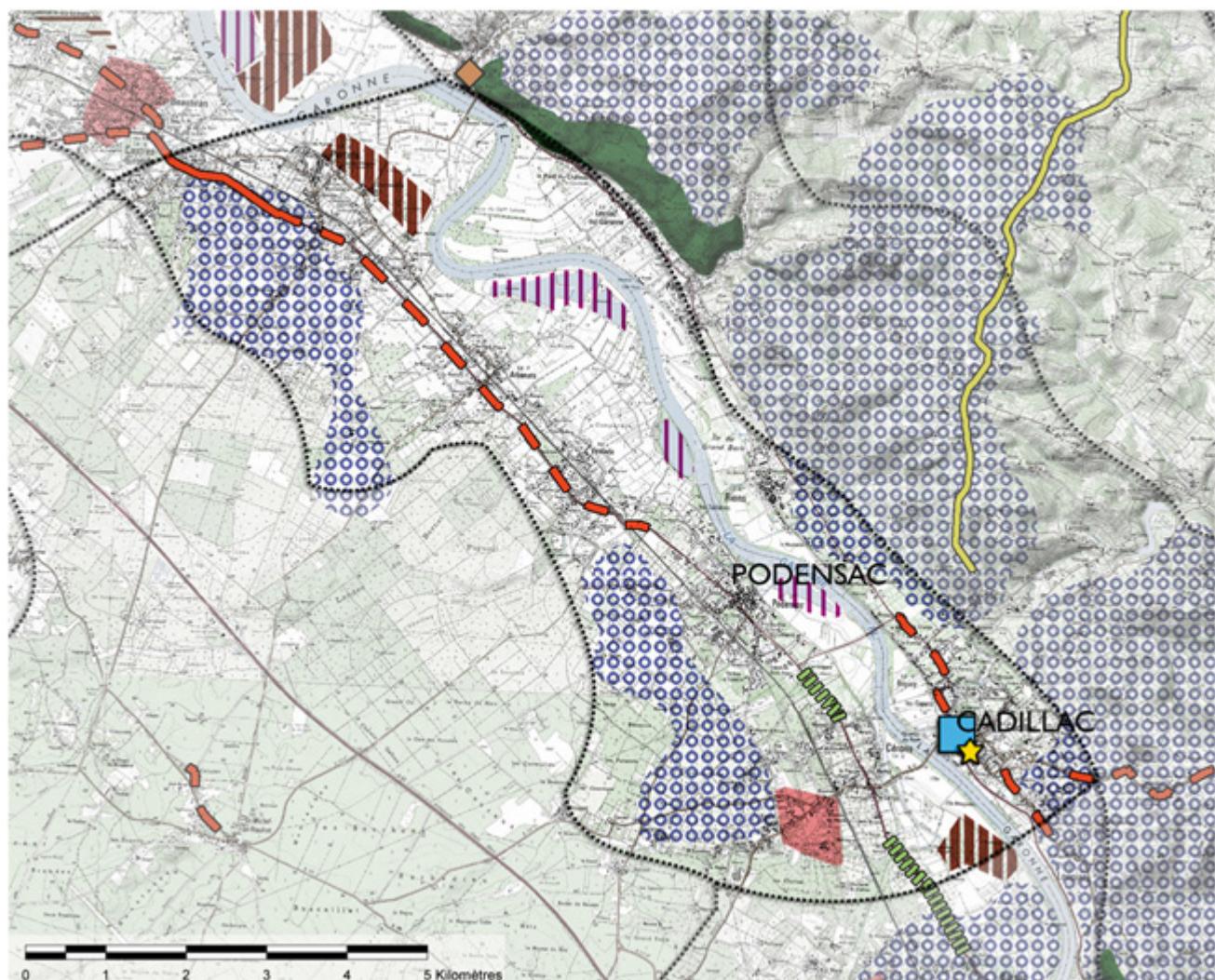
ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

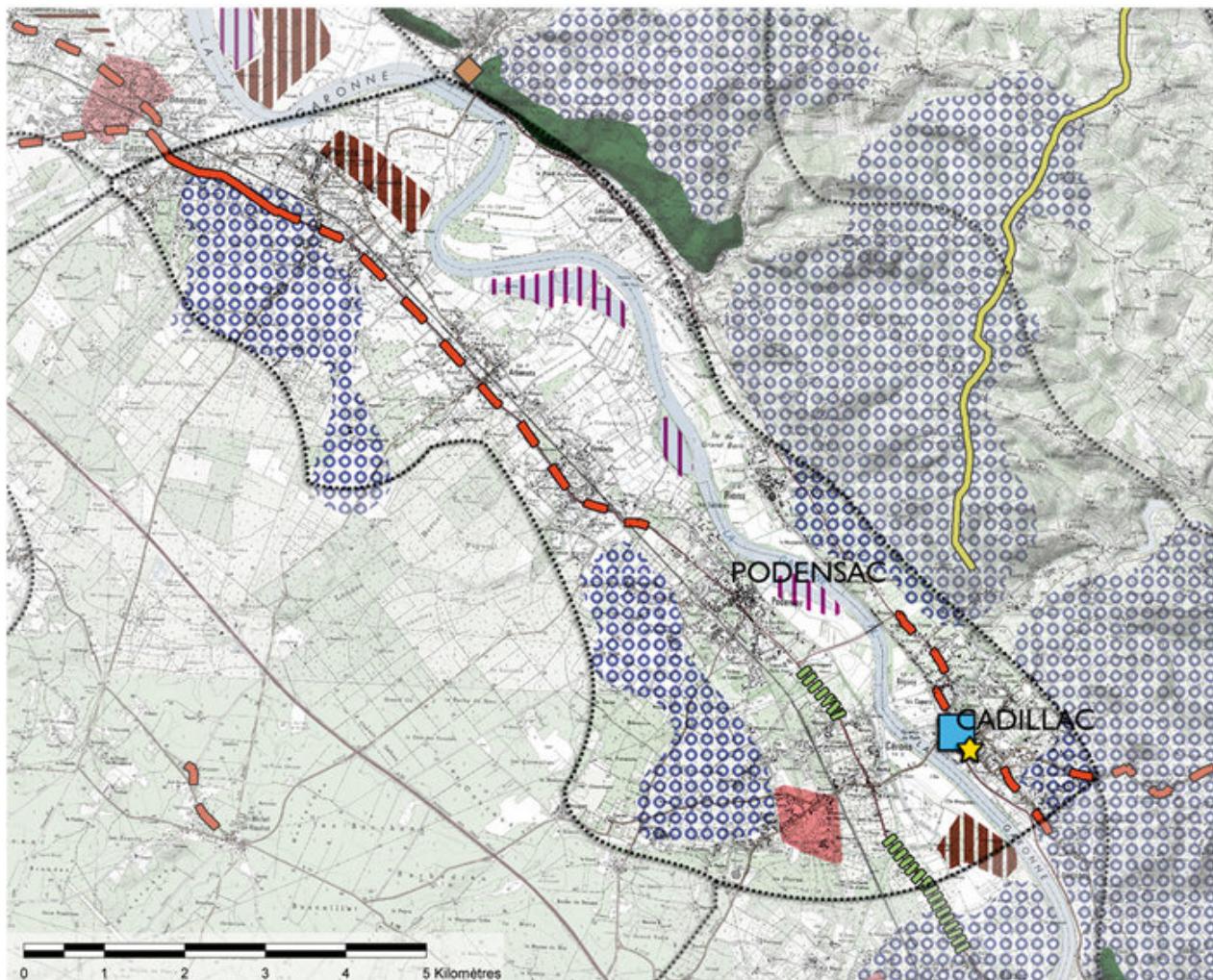
- Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
- Paysages d'exception à caractère naturel
- Reliefs marquants
- Routes-paysages
- Coupures d'urbanisation
- Sites bâti remarquables
- Patrimoine architectural et urbain

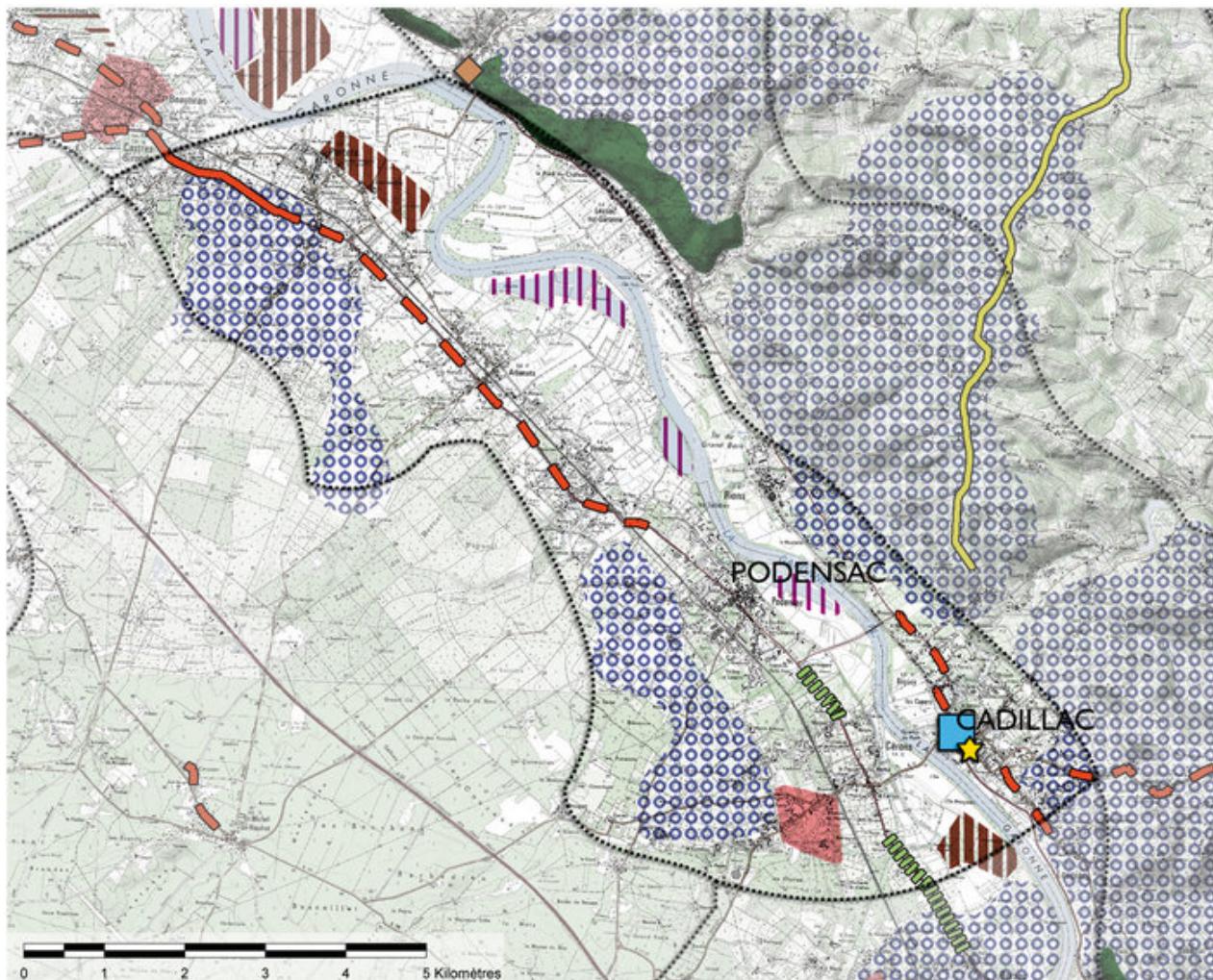
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

- Paysages à dominante viticole
- Inscription des activités industrielles dans le paysage
- Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
- Ports et berges
- Zones commerciales et d'activités
- Extensions urbaines
- Entrées et traversées de villes et villages

- Urbanisation linéaire
- Carrières et gravières
- Paysages de monocultures
- Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
- Peupleraies
- Limite du département
- Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection/préservation



Un alignement d'arbres partiellement préservé souligne une coupure d'urbanisation à l'ouest de Portets
crédits : Agence Folléa-Gautier



Cet alignement accompagne la RD10 et dessine une limite partielle entre ville et vallée - Cadillac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les alignements d'arbres au long des routes : protection des tronçons existants, gestion et renouvellement.



Le château s'impose à la vue lorsqu'on approche de Cadillac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine architectural des châteaux : protection des bâtiments et de leurs abords.

Enjeux de valorisation/création



Des haies accompagnent ces fossés dans la plaine - Langorin
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le réseau des canaux de drainage dans la vallée : mise en valeur paysagère par plantation d'alignements, création de promenades.



La transformation en liaison douce modifie le statut de cette rue - Cadillac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les espaces publics des bourgs : aménagements d'espaces et de circulations dédiés aux piétons et aux vélos, valorisation du patrimoine bâti.

L'aqueduc de Budos : valorisation des parties visibles, création d'itinéraires de promenades.

Enjeux de réhabilitation/requalification

Les déviations et leurs abords : limitation et organisation du développement des activités et des habitations, mise à distance, traitement qualitatif architectural et paysager.



Ce bassin lié à la déviation de la RD10 dégrade les paysages de la vallée - Béguey
crédits : Agence Folléa-Gautier

Des aménagements trop techniques : inscription dans les paysages.

Les peupleraies dans la vallée : limitation de la surface des boisements, gestion paysagère et écologique dans une démarche d'ensemble intercommunale. Les extensions urbaines diffuses : inscription dans les paysages viticoles, création de liaisons douces vers les centres-bourgs.